

Plan de cours  
**CRI 1950 – Introduction à la  
criminologie**  
Lundi de 12h30 à 15h30

Alexandre Gauthier  
[alexandre.gauthier.8@umontreal.ca](mailto:alexandre.gauthier.8@umontreal.ca)

Auxiliaire d'enseignement : Alexandre Pavy  
[alexandre.pavy@umontreal.ca](mailto:alexandre.pavy@umontreal.ca)

### 1. Description du cours

Ce cours est une introduction à la criminologie et s'adresse à des étudiants désirant s'initier à ce champ d'étude. Il ne requiert aucune connaissance préalable. Le cours sera consacré à la présentation des notions de base de la criminologie, à son évolution à travers les siècles, à ses principaux objets d'étude, aux théories qui s'y rattachent ainsi qu'aux phénomènes auxquelles elle s'intéresse.

---

### 2. Objectifs du cours

Ce cours a pour objectif principal de fournir aux étudiants des connaissances de base dans le champ de la criminologie. Plus spécifiquement, il devrait permettre aux étudiants d'acquérir un savoir théorique, de comprendre les principaux enjeux et débats dominant en criminologie à l'heure actuelle, et de pouvoir, à terme, développer une pensée critique et structurée. Au terme du cours, l'étudiant aura été initié aux diverses disciplines qui composent la criminologie. Il sera capable de se positionner dans les divers débats qui entourent sa définition, son histoire, sa pratique, ses enjeux et sa professionnalisation. Il aura acquis une bonne connaissance des diverses institutions dans lesquelles elle est présente, il connaîtra le rôle et les missions des différents acteurs qui évoluent en son sein en tant que chercheurs ou acteurs professionnels.

---

### 3. Formule pédagogique

Les cours sont des exposés magistraux et seront dispensés une fois par semaine. Les étudiants seront avisés via l'environnement numérique d'apprentissage Studium des changements de cours et des modifications éventuelles au programme.

---

### 4. Documents obligatoires

Les articles à lire pour chaque cours seront rendus disponibles au format PDF sur Studium.

---

## 5. Évaluations

L'évaluation pour ce cours prendra la forme de trois examens. L'examen de mi-session comptera pour **40%** de la note finale et aura lieu le **mardi 24 octobre 2023** dans la salle B-2325 du pavillon Jean-Brillant. Il s'agit d'un examen objectif à 40 questions à choix multiples. Le premier examen final comptera pour **30%** de la note finale et se déroulera le **mardi 5 décembre 2023** dans la salle B-2325 du pavillon Jean-Brillant. Il s'agira d'un examen objectif à 30 choix multiples. Le deuxième examen final comptera pour **30%** de la note finale et se déroulera le **mardi 12 décembre 2023** dans la B-2325 du pavillon Jean-Brillant. Il s'agira d'un examen subjectif, soit à développement. Les examens porteront sur la matière vue en classe. Chacun des examens sera d'une durée de trois heures, aucune documentation ne sera permise.

### **Pénalités, qualité du français :**

Les règlements de l'école de Criminologie et de la Faculté des Arts et Sciences sont en vigueur concernant la qualité du français et le plagiat. Elles sont applicables à toutes les évaluations. Ainsi, **10% de la note sera attribuée à la qualité de la langue.**

### **Politique pour les absences et les examens différés :**

La mention F est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à un examen à moins que celui-ci ne justifie son absence auprès du responsable u programme et des chargées de cours en présentant, par écrit, un motif valable dans les huit jours ouvrables. Un motif valable représente une raison indépendante de la volonté de l'étudiant, telle que la force majeure ou une maladie attestée par un certificat médical.

---

## 6. Contenu du cours

Il est à noter que **le plan de cours peut être modifié sans préavis** de la part du professeur.

---

## 7. Horaire des cours

Date	Nom de la séance	Notions enseignées	Pondération
5 septembre 2023	Introduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentations du chargé de cours</li> <li>- Présentation du plan de cours</li> <li>- Introduction aux notions de base : perspective historique</li> </ul>	
12 septembre 2023	Introduction à la psychologie criminelle (1/2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique</li> <li>- Fondement psychodynamique</li> <li>- Psychodynamique délinquant et théories de l'attachement</li> <li>- Psychologie évolutionniste et délinquance</li> </ul>	
19 septembre 2023	Introduction à la psychologie criminelle (2/2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La psychopathie / trouble de la personnalité antisociale</li> </ul>	
26 septembre 2023	Sociologie de la criminalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique / définitions de bases</li> <li>- Théories du contrôle / du choix rationnels</li> <li>- Théories de la réaction sociale</li> <li>- Théories des tensions</li> <li>- Théories de l'apprentissage</li> </ul>	
3 octobre 2023	Biologie de la criminalité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les débuts de la biologie criminelle</li> <li>- Les bases génétiques du crime</li> <li>- Les dysfonctionnements cérébraux associés à la violence</li> <li>- La neuroanatomie de la violence</li> <li>- Les autres causes de la violence</li> </ul>	
10 octobre 2023	Système de justice	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Police</li> <li>- Carcéral</li> <li>- Libération conditionnelle</li> </ul>	
17 octobre 2023	<b>Semaine d'activités libres</b>		
24 octobre 2023	<b>Examen de mi-session</b>	Examen objectif à 40 questions à choix multiples sur la matière des six premiers cours.	<b>40%</b>
31 octobre 2023	Victimologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'histoire de la victimologie</li> </ul>	
7 novembre 2023	Les agresseurs sexuels d'enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théories unifactorielles et multifactorielles</li> <li>- Typologie</li> <li>- Pédophilie vs agresseur sexuel d'enfants</li> </ul>	

<b>14 novembre 2023</b>	Les agresseurs sexuels de femmes	- Théories unifactorielles et multifactorielles - Typologie - Sadisme sexuel	
<b>21 novembre 2023</b>	La violence au féminin	- La délinquance des femmes - La délinquance sexuelle des femmes - Les femmes psychopathes	
<b>28 novembre 2023</b>	Analyse pratique	Analyse pratique d'un matériel clinique	
<b>5 décembre 2023</b>	<b>Examen final #1</b>	Examen objectif à 30 questions à choix multiples sur la matière des quatre derniers cours de matière.	<b>30%</b>
<b>12 décembre 2023</b>	<b>Examen final #2</b>	Analyse d'un matériel clinique. Examen subjectif, soit à court développement.	<b>30%</b>

## 8. Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

**Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :**

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## 9. Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

## 10. Règlement des études de premier cycle

**Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :**

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

## 11. Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_EN\\_VOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf)

## 12. Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### **13. Justification d'une absence (article 9.10)**

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.